



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060141

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/05/2024 9H12 C:001609 I:44034
V/REF : 5004919
V/Email reçu le Vendredi 31/05/2024 à 9H12

CENTRALE IMMO

**24 RUE MONTHOLON
01000 BOURG EN BRESSE**

IMMEUBLE : LE PANORAMIC
1 3 5 7 9 rue Emile Bonnet
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 12 Juin 2024

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 5 RUE EMILE BONNET - BOURG EN BRESSE - MME GAUBERT 0628066134
LE PANORAMIC

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE ET REPARATION DE FUITE

Donneur d'ordre : Mme Y Charni

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

=====

LE 3 JUIN 2024 A 09H45
RECHERCHE DE FUITE AU 4E, 5E, 6E ET 7E ETAGE
AUCUNE PRESENCE DE FUITE
PASSAGE CAMERA A PARTIR DES GAINES TECHNIQUE, AUCUNE PRESEENCE D'EAU
DANS LE LOGEMENT DU 7E ETAGE
DEPOSE AVIS DE PASSAGE AU LOGEMENT DU 6EME ETAGE AFIN DE REALISER UNE
RECHERCHE DE FUITE

LE 6 JUIN 2024 A 15H45
OUVERTURE DE LA GAINTE TECHNIQUE
FUITE PROVENANT D'UN CUIVRE EN GAINTE TECHNIQUE TOTALEMENT INACCESSIBLE
POUR LA REPARATION

OBSERVATIONS : VU AVEC MR BOUVARD SUR PLACE, FUITE EN PARTIE PRIVATIVE, IL FAIT
INTERVENIR SON PLOMBIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060141

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	41,46	41,46
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie	2	66,73	133,46
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	3	41,46	41,46
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie	3	66,73	66,73
TOTAL H.T.				283,11
T.V.A. a 20,00%				56,62
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>339,73</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Le 31 mai 2024

DEMANDE D'INTERVENTION

Email : bourgogne@servimo.fr

Référence : **5004919 / CHARNI Youssra**

Objet : **6606 - Recherche de fuite + réparation - 5 rue Emile Bonnet 4ème étage - Madame GAUBERT**

Lieu de l'intervention :

Immeuble

[6606] LE PANORAMIC
1.3.5.7.9 Rue Emile Bonnet
01000 BOURG EN BRESSE

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir à l'adresse citée en référence afin de procéder à une recherche de fuite + réparation si origine trouvée

Mobile : 06.28.06.61.34

Merci d'envoyer tout devis/document à bourg@rci69.fr

Vous souhaitant bonne réception de la présente, Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées La Régie Centrale Immobilière

En acceptant la présente mission, vous reconnaissez avoir eu connaissance du dossier technique amiante et du plan de prévention des risques concernant cet immeuble et vous vous engagez à vous y conformer et à le communiquer à toute personne que vous feriez intervenir (salarié, sous-traitant...)

En cas d'apparition d'un nouveau risque, cessez immédiatement les travaux et contactez nous pour trouver ensemble un moyen de maîtriser ce nouveau risque.